

1res Assises nationales de l'énergie de Dunkerque

6 et 7 octobre 1999

Séance plénière n°2 : "Quelle articulation entre les politiques énergétiques territoriales ?"

Intervention de Monsieur Jean-François CARON, vice-président développement durable, aménagement du Territoire et environnement, Conseil régional Nord-Pas de Calais

Depuis bientôt 20 ans, le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais s'est engagé dans une politique volontariste de maîtrise de l'énergie : en 1980, création de l'Agence Régionale de l'Energie ; en 1983, contractualisation avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Un partenariat jamais démenti, malgré les aléas des prix de l'énergie.

Des résultats à la clef :

- **A confort et production équivalente, une croissance de la consommation énergétique nettement inférieure à celle de la France (18,6 % au lieu de .33 %)**
- **2/3 des bâtiments communaux diagnostiqués et isolés**
- **La mise en oeuvre d'une véritable filière de développement de l'éolien**
- **Tous les hôpitaux de plus de 500 lits se sont équipés en cogénération**
- **Incitation auprès des PME-PMI à la maîtrise de l'énergie notamment le textile, la mécanique**
- ...

Le rôle premier des régions : Aménagement et Développement Régional. Dans cette vision, la maîtrise de l'énergie est une composante essentielle du développement ... durable

C'est un levier pour :

- contribuer à la compétitivité et au développement économique régional et local
- contribuer à la préservation de l'environnement
- contribuer à l'équité sociale

Aujourd'hui, cette dynamique demeure toujours d'actualité et trouve une nouvelle légitimité puisque l'Etat annonce sa volonté de relancer une politique rénovée de maîtrise de l'énergie.

L'Europe quant à elle, se fixe comme objectif le doublement de la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique de l'Union Européenne à l'horizon 2010.

La Région, espace de proximité favorable à la mobilisation territoriale mais aussi à l'articulation entre le niveau national et le niveau européen, accueille les actions d'utilisation rationnelle de l'énergie et de développement des énergies renouvelables comme un levier pour répondre aux préoccupations des acteurs régionaux.

La proximité des consommateurs

La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies locales sont basées sur le postulat que les solutions les plus pertinentes ne peuvent émerger que du côté du consommateur.

Cette approche par les préoccupations des consommateurs nécessite d'être proche des acteurs locaux. Il faut être proche géographiquement pour entendre la diversité des attentes des acteurs, pour connaître leurs motivations, pour saisir le contexte juridique et institutionnel, identifier les obstacles, les freins et également repérer les leviers.

Il ne s'agit pas d'imposer la solution brillante, mais d'élaborer des projets entre partenaires. Seule une entité régionale par sa proximité permet de garantir la prise en compte de la problématique des acteurs.

L'indispensable articulation entre le local, le national et l'europpéen

Le foisonnement de idées et des projets doit aussi être organisé pour favoriser leurs expérimentations et leurs diffusions.

L'échelon régional est l'échelon de la coordination et de la mise en réseau des acteurs mais aussi de l'impulsion (l'éolien).

Les Régions sont le lieu naturel de programmation à moyen terme et de contractualisation entre l'Etat et le niveau le plus local. Pour l'Europe, elles sont les entités minimales d'organisation et de concertation.

La Région souhaite afficher sa volonté dans le cadre de son schéma régional d'aménagement du territoire et du schéma de service collectif de l'énergie piloté par l'Etat. Ces outils permettent de définir les enjeux d'une politique de maîtrise de l'énergie et les mesures pour les atteindre.

Aujourd'hui, une politique énergétique ne peut plus se résumer uniquement sur une politique de l'offre. La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies locales font partie intégrantes d'une politique énergétique. Ces deux démarches nécessitent d'être proche des consommateurs.

La Région est l'espace de proximité favorable pour mobiliser et articuler entre le niveau national et européen.

Cela signifie que la Région doit être reconnue comme un acteur de la politique énergétique nationale, et ce, dans le contexte d'ouverture des marchés énergétiques à la concurrence.